

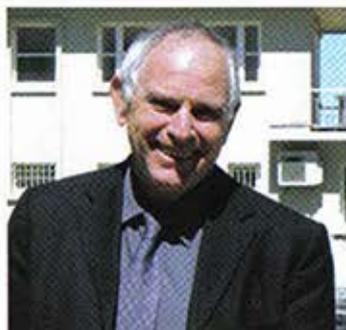
Base'Art : première rencontre entre artistes et entreprises à Fréjus

Une manifestation qui rapproche le monde de l'art et le monde de l'entreprise. Tel est le concept original de Base'Art, organisée conjointement par la Mairie de Fréjus et l'Union patronale du Var (UPV). Découpé en trois actes, le festival clôt sa démarche par une grande exposition d'une centaine d'artistes sur la Base Nature de Fréjus les 5, 6 et 7 juin. Aux côtés de Françoise Cauwel, adjointe à la culture de Fréjus, Bernard Lecat gère l'organisation pour le compte de l'UPV.

Métropole : Quelles sont les trois étapes de Base'Art ?
Bernard Lecat : D'abord il a fallu proposer. L'acte I s'est déroulé en septembre dernier. Nous avons présenté la notion de mécé-

nat, autour duquel s'articule toute la manifestation, à travers une conférence. Une exposition d'une dizaine d'artistes est venue compléter cette première étape. Ensuite, il a fallu séduire. C'est l'acte II qui a eu lieu début avril au domaine du Clos des Roses. Pour la première fois, les artistes et les entreprises se rencontraient. Chacun devait choisir l'autre. Nous avons donc organisé une sorte de speed-dating géant. Une centaine de "couples" sont sortis de cette manifestation. Enfin, l'acte III, c'est une exposition géante qui se déroule sur la base nature François Léotard à Fréjus. Chaque entreprise offre à "son" artiste un stand pour une somme de 400 euros. Parallèlement, le FRAC présente une vingtaine d'œuvres de sa collection. Des espaces sont aussi dédiés aux enfants, à des animations, et à des conférences.

Quel est votre rôle dans ce festival ?
Notre rôle a été capital en amont, lors de l'organisation. Entre le premier et le deuxième acte, nous avons dû



Bernard Lecat

contacter des entreprises pour les sensibiliser au projet. L'art contemporain n'est pas forcément un monde qu'elles connaissent et qu'elles maîtrisent. Il a donc fallu les convaincre. Ce ne sont pas forcément de grosses

structures, il y a beaucoup de PME. Nous avons également sélectionné des artistes via un jury. Nous avons reçu entre 450 et 500 projets pour n'en retenir qu'une centaine au final. Enfin, nous avons géré la rencontre entre les deux parties.

Comment le concept est-il né ?

Le mécénat est peu développé en France. Notre pays est très en retard dans le domaine. Nous cherchons donc à en provoquer. Et quel est le meilleur moyen que de mettre directement en relation les artistes avec ceux qui ont l'argent ? Ce sont deux mondes différents, qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer. Nous avons donc fait en sorte qu'ils se réunissent. Chacun a des besoins. Pour l'artiste, les temps sont souvent difficiles, il manque souvent d'argent. Pour les entreprises, il s'agit là d'avantages en

terme de communication interne ou externe.

Quelle est l'ambition de Base'Art ?

Il est important que chacun comprenne que le mécénat ce n'est pas que pour les très grosses sociétés ni pour des artistes mondialement connus. Pour Base'Art, l'entreprise ne finance que le stand. Mais nous espérons que par la suite des œuvres soient achetées. Une autre manière de parrainer peut aussi se développer. Dans l'art contemporain, les matériaux sont souvent en rapport avec le monde industriel. On peut donc facilement imaginer qu'on mette à disposition de l'artiste certaines machines... Principalement, nous cherchons à mettre en avant les savoir-faire réciproques de ces deux mondes.

**Propos recueillis par
Amandine ROUSSEL**

Les avantages fiscaux du mécénat d'entreprise

Selon une étude menée par le CSA en 2008, les actions de mécénat d'entreprise sont évaluées en France à 2,5 milliards d'euros. Pourtant, notre pays reste à la traîne. Des incitations fiscales ont donc été mises en place par la loi du 1er août 2003. Depuis, une entreprise faisant une action de mécénat béné-

ficie d'une réduction d'impôt sur les sociétés égale à 60 % des montants engagés, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaire hors taxe. Pour l'art contemporain, la déduction de la totalité du prix d'achat se fait sur cinq ans. Seule contrepartie, l'entreprise s'engage à exposer l'œuvre gratuitement pendant cette même période.

Outre les avantages fiscaux, l'entreprise peut profiter du mécénat pour améliorer son image. Pour la plupart des entreprises qui participent à Base'Art, l'idée est surtout pour l'instant de "participer à une belle aventure et d'aider un artiste avec qui elles ont créé des liens", estime Bernard Lecat, l'organisateur.